

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LES CRÉDITS

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 81 DU
RÈGLEMENT—LE PROJET RAFFERTY-ALAMEDA

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. DeJong: Que la Chambre exhorte le ministre de l'Environnement à révoquer le permis visant le projet Rafferty-Alameda et à utiliser tous les pouvoirs de l'administration fédérale pour empêcher la Saskatchewan de procéder à la réalisation de ce projet tant qu'une commission d'évaluation environnementale indépendante n'en aura pas terminé l'étude.

Le président suppléant (M. DeBlo's): Lorsque la Chambre a levé la séance à 13 heures, la parole était du côté de l'opposition libérale, qui avait convenu de scinder en deux la période de 20 minutes prévue pour le temps de parole. Il reste donc 10 minutes du côté de l'opposition officielle.

C'est le député de Saint-Léonard—Anjou qui avait la parole. Mais, comme il est absent de la Chambre, automatiquement, son temps de parole ainsi que son temps de questions et commentaires disparaissent. Par conséquent, tel que convenu par la Chambre avant l'ajournement, il y a un deuxième orateur qui, pour 10 minutes, peut prendre la parole du côté de l'opposition.

[Traduction]

M. Hawkes: Monsieur le Président, j'attends toujours impatiemment l'occasion de saisir la Chambre de ma question de privilège au sujet du député de Kamloops qui, je le constate, est absent aujourd'hui.

Ayant consulté certains députés de son parti, je crois savoir qu'il devrait vraisemblablement être de retour jeudi soir de cette semaine. La présidence est-elle instruite des allées et venues du député, de façon que nous puissions nous entendre pour aborder à son retour à la Chambre l'aspect que j'ai soulevé vendredi dernier?

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): La présidence ne sait pas officiellement, au moment où je parle, quand le député de Kamloops sera de retour sur la Colline.

L'honorable députée de Western Arctic a la parole.

[Traduction]

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour participer au débat sur l'environnement en général, et plus particulièrement sur le projet Rafferty-Alameda.

Les crédits

L'une des questions les plus fondamentales qu'on devrait poser au sujet du mystère du barrage Rafferty, comme on l'appelle, est de savoir pourquoi on se presse pour terminer ce projet alors qu'on n'a pas encore décidé s'il devrait être construit.

Être écologique est le mot d'ordre pour tous, que ce soit les entreprises, les consommateurs ou le gouvernement, mais cela ne sauve pas notre planète. La situation dans le cas du barrage Rafferty-Alameda est caractéristique de la plupart des autres problèmes environnementaux actuels, à savoir que personne ne montre la voie. Ottawa et les provinces ne cessent de se disputer pour savoir qui est responsable, sans qu'on sache qui fera preuve d'initiative pour défendre la planète et protéger l'environnement.

Les Canadiens ont fait savoir clairement qu'ils veulent que le gouvernement prenne des mesures pour remédier à nos nombreux problèmes environnementaux. La plupart du tort causé à l'environnement est irréversible et ses effets cumulatifs dégradent celui-ci à une vitesse stupéfiante. Le Canada doit donner l'exemple au monde en pratiquant une politique responsable en matière d'environnement. Cela veut dire définir et mettre en oeuvre un principe strict de développement durable en établissant une collaboration planétaire pour éliminer immédiatement les problèmes critiques et pour rendre la population consciente de l'environnement par l'éducation et la participation du public.

Le gouvernement libéral a créé Environnement Canada en 1971. Aujourd'hui, ce ministère à lui seul ne fait pas assez pour s'attaquer aux questions environnementales alarmantes auxquelles le monde est confronté: les grandes famines en Afrique, la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, le déversement de pétrole du *Exxon Valdez*, les trous dans la couche d'ozone et le réchauffement planétaire qui pourrait causer des sécheresses et des inondations comme notre pays n'en a jamais vu.

Étant consciente de tout cela, je dois demander ce que fait le gouvernement, où sont les mesures. Le gouvernement doit intégrer les données environnementales dans le processus de prise de décision au palier le plus élevé. L'environnement doit être une priorité pour tous les ministères fédéraux. Cela doit être la pierre angulaire des travaux de tous les ministères.

Monsieur le Président, j'ai proposé, je vous le rappelle, il y a plus d'un an, que nous ayons un commissaire, un vérificateur de l'environnement qui soit indépendant de la Chambre. Ce sont des propositions qui ont été faites par le public, parce que celui-ci estime que l'environnement est une priorité qui ne peut pas être compromise par la politique ou confondue avec elle. L'environnement transcende le sectarisme. On ne peut faire de compromis sur la valeur de l'air et de l'eau sains et sur l'environnement. On ne peut faire des considérations environne-